



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Direction régionale des affaires culturelles de Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Unité départementale de l'architecture et du patrimoine des Alpes-Maritimes

Dossier suivi par : Etienne MARKT

Objet : demande de permis de construire

**MAIRIE DE CAGNES-SUR-MER**

**BP 79**

**06802 CAGNES-SUR-MER**

A Nice, le 14/03/2019

numéro : pc0271900005

adresse du projet : AVENUE DE LA GARE 06800 CAGNES SUR  
MER

nature du projet : Construction gare ferroviaire

déposé en mairie le : 08/02/2019

reçu au service le : 04/03/2019

servitudes liées au projet : Site inscrit - Site inscrit de la Bande côtière  
de Nice à Théoule

demandeur :

SNCF MOBILITES

d'Ivry

75013 PARIS

Ce projet est situé dans le site inscrit désigné ci-dessus. Les articles L.341-1 et R.341-9 du code de l'environnement et R.425-30 du code de l'urbanisme sont donc applicables.

**Après examen de ce projet, l'architecte des Bâtiments de France émet un avis favorable.**

L'architecte des Bâtiments de France

Etienne MARKT